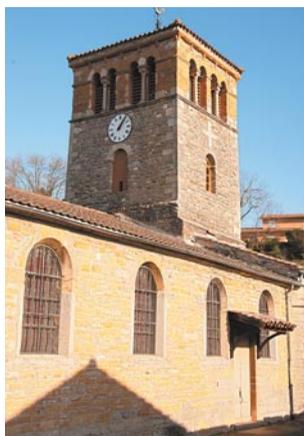


Le Cailloutain

Cailloux-sur-Fontaines

Journal municipal • n° 83 • Hiver 2020



UNE COMMUNE
EN PLEINE
ÉVOLUTION



Huîtres, moules et convivialité !



Cette journée dégustation du 9 novembre 2019 organisée par le Comité des Fêtes a été une très belle réussite avec plus de 500 kg de moules préparées et plus de 20 bourriches d'huîtres vendues.

Repas de Noël des seniors

Le 24 novembre dernier, le club des Cailloutains a organisé son repas de Noël à l'Espace Rencontre. Un moment de gourmandise et de joie partagée entre les adhérents et leurs proches pour se mettre dans l'ambiance des fêtes.



Concert gospel haut en couleurs



Le 30 novembre 2019, à l'occasion de la Sainte-Cécile et du lancement des festivités du 160^e anniversaire de la Société musicale, la masterclass organisée a compté une soixantaine de participants. Le soir, un public enthousiaste est venu écouter le concert gospel qui a réuni les participants de la masterclass et les choristes d'Entre Ciel et Terre.

"À vous de jouer" fait carton plein !



Le spectacle "À vous de jouer" a remporté un franc succès à la Vallonnière. La troupe La Serena a joué devant plus de 700 spectateurs les deux derniers week-ends de novembre.

Le 8 décembre, magique



Tous les Cailloutains étaient invités aux Illuminations, organisées par la Municipalité avec le soutien du Comité des Fêtes et des commerçants de Cailloux-sur-Fontaines : retraite aux flambeaux par les enfants, puis dégustation de soupe, chocolat chaud, vin chaud et friandises dans la cour de l'école.

Le spectacle de Noël



Proposé par la Bibliothèque, le spectacle "Les maladrresses du Père Noël", de la compagnie Les Enfants Sauvages, a eu lieu le 10 décembre à la Vallonnière et a réuni 200 petits et grands spectateurs attentifs.

Les vœux du maire

Le 24 janvier, Michel Rousseau, le Maire de Cailloux-sur-Fontaines, a adressé ses meilleurs vœux aux habitants.



Vivre à Cailloux-sur-Fontaines : synonyme du plaisir de vivre ensemble

Parmi tous les projets diversifiés que j'ai vus naître ou que j'ai pu mener à terme, deux projets structurants sont sur le point de se réaliser à compter de cette année.

Le choix de l'aménageur qui sera le concessionnaire du projet d'aménagement de la Zone d'Aménagement Concertée du Favret au cœur du village tout au long de l'opération, a été entériné par les élus de la Métropole de Lyon le 30 septembre 2019.



Michel Rousseau
Maire de Cailloux-sur-Fontaines

*Je formule le vœu
que vivre à
Cailloux-sur-Fontaines
continue d'être
synonyme du plaisir
de vivre ensemble.*

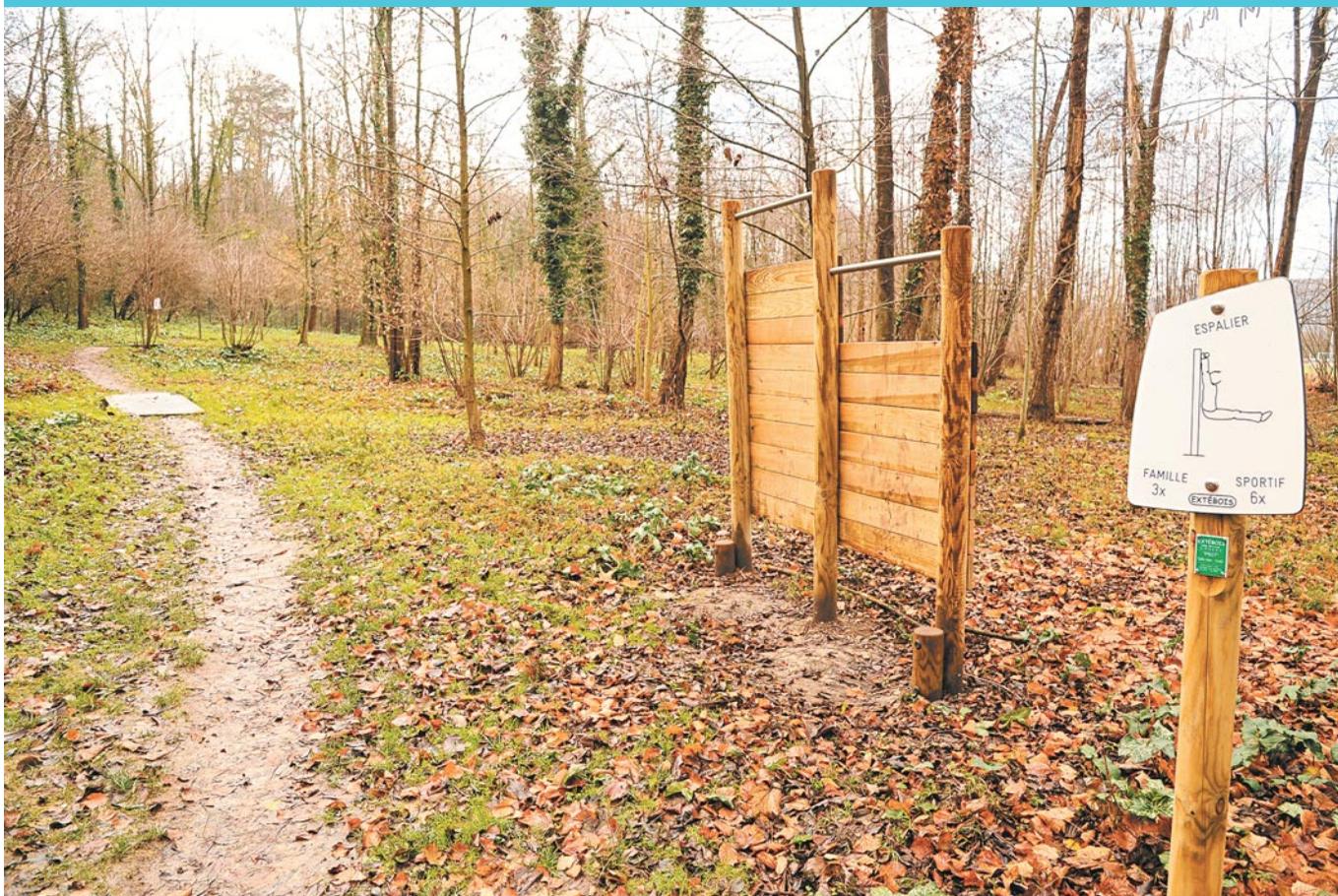
C'est une étape importante. La première tranche de travaux portera sur la réalisation de 300 logements dont 100 logements à caractère social. En ce qui concerne la construction du nouveau groupe scolaire, une commission spécifique va être créée et sera composée du directeur de l'école, de deux représentants de parents d'élèves et de

conseillers municipaux, pour une réalisation à l'horizon 2023, en concertation étroite avec l'aménageur D2P.

Par ailleurs, les résultats de l'enquête publique concernant l'élargissement et la sécurisation du chemin de Four ont donné un avis favorable. Dès le premier trimestre de cette nouvelle année, des réunions avec les agriculteurs en limite vont être organisées par la Métropole de Lyon pour créer, en bonne intelligence un aménagement harmonieux.

A l'heure de vous souhaiter le meilleur pour 2020, pour vous et ceux qui vous sont chers, je formule le vœu que vivre à Cailloux-sur-Fontaines continue d'être synonyme du plaisir de vivre ensemble.





Parcours de santé rénové : un havre de fraîcheur dans le village

Cailloux-sur-Fontaines est attaché à son cadre verdoyant, même si l'habitat a grignoté du terrain. Le long du complexe sportif, le parcours de santé, qui s'est offert une cure de jouvence, attire sportifs, familles et amoureux de la nature.



Juste derrière le terrain de boules, c'est ici que le parcours de santé débute et longe le complexe sportif d'un côté, le parc du château de Noailleux de l'autre, sur 1 km environ, pour déboucher dans la zone des Prolières, offrant la possibilité de rejoindre le sentier "Retour aux sources" qui mène à Fontaines-Saint-Martin. Le cadre naturel du sous-bois, à deux pas du centre du village, est propice à la

balade et à la déconnexion totale : « C'est un lieu largement utilisé par les Cailloutains. On y croise des coureurs, des cyclistes, des familles avec des enfants et des poussettes, des promeneurs avec leurs chiens », assure Robert Doury, Adjoint au Maire délégué aux travaux, au cadre de vie et aux relations avec les associations sportives.

Le parcours sportif, agrémenté d'une dizaine d'agrès, n'avait pas été modifié

depuis son installation dans les années 90, au moment de la création du complexe sportif. Malheureusement, beaucoup de dégradations et d'incivilités ont été constatées au fil du temps. A l'automne, la Municipalité a donc procédé à la rénovation de l'ensemble des agrès, soit en consolidant les structures bois, soit en changeant certaines parties comme des poutres. Les panneaux d'informations ont été également restaurés et un nouvel agrès a été installé à l'entrée du site : « *C'est une zone humide qui a connu des épisodes de vent assez intenses. Pour des raisons de sécurité, des peupliers et un chêne ont été abattus, ce qui a permis de dégager certains espaces pour créer des clairières, comme sur la partie haute. Nous en avons profité pour installer un nouvel agrès* », explique Robert Doury. Les travaux du CRAPA (circuit rustique d'activité physique aménagé), réalisés par la société Parcs et Sports, ont coûté 11 400 €.

Une faune et une flore à protéger

Le village est largement dominé par l'eau. Ainsi, sur le site, sept petites sources alimentent le ruisseau des Vosges, et des petits ponts ont été aménagés le long du parcours naturellement dessiné par le passage de l'homme. « *C'est un véritable havre de fraîcheur, particulièrement agréable*



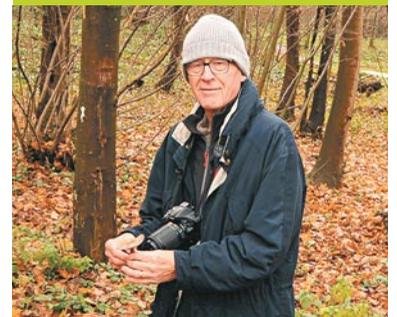
© Jean Girard

quand il fait très chaud en été », reconnaît Louis Girard, ancien enseignant de sciences et vie de la terre, habitant Cailloux-sur-Fontaines depuis 45 ans et amoureux des lieux : « *J'ai réalisé l'inventaire complet du site : on recense 200 espèces différentes de plantes herbacées et d'arbustes comme le noisetier, très fréquent* ». Le spécialiste nourrit le projet d'un parcours botanique pour ce joli milieu. En attendant, il nous invite dès mars à observer les premières fleurs, comme la corydale, assez rare dans le secteur, en petites grappes de corolles roses violacées et seulement quelques dizaines de pieds. On peut admirer aussi la listère ovale, une orchidée avec deux feuilles. Dans ce sous-bois, les essences les plus représentées sont les aulnes, les frênes et les érables. La commune a d'ailleurs fait appel à un berger et ses moutons aux beaux jours pour nettoyer de manière écologique les nouvelles pousses d'érable issues des fruits, nourrir les sols et favoriser la biodiversité. Louis Girard nous convie aussi à écouter le chant des oiseaux, avec la chance de peut-être les surprendre, si on lève les yeux au bon moment : « *On peut observer le geai, le pic épeiche en train de marteler un tronc, les mésanges, le rouge-gorge, le rossignol...* » ●

Conférence le 7 février 2020

Avec l'association Patrimoine et Actualités de Cailloux-sur-Fontaines (PAC), Louis Girard donnera une conférence sur les fleurs et les insectes, le 7 février à 20h, à la salle de la Vallonnière, avec de nombreuses photos personnelles à l'appui. Le conférencier livrera ses secrets sur les relations et interactions entre fleurs et insectes, comment les insectes utilisent les plantes pour se nourrir ou se mettre à l'abri. Les plantes en profitent pour être fécondées.

Entrée libre.



Des arbres plantés pour un cadre préservé

Un mûrier de Chine a été planté au milieu de la cour de l'école élémentaire à l'automne, les deux tilleuls, malades, ayant été abattus. Il apportera de l'ombre aux beaux jours.

Trois arbres d'agrément vont également être plantés chemin de la Combe à l'entrée du village.

Les élections se tiendront dans la salle de la Vallonnière

Élections Municipales et Métropolitaines

Les 15 et 22 mars 2020 auront lieu les élections Municipales, mais aussi les élections Métropolitaines. Comment fonctionneront ces deux scrutins ? Quelles sont les modalités d'inscription sur les listes électorales ?

Pour les municipales, pas de changement :

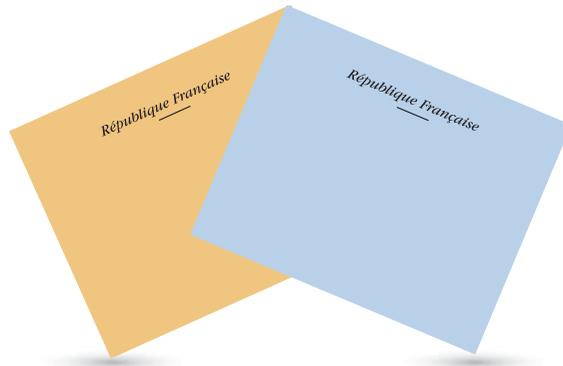
23 conseillers municipaux au lieu de 19 sont à élire, compte tenu de l'augmentation de la population.

Les listes de candidats doivent être composées d'autant de femmes que d'hommes, avec alternance obligatoire femme/homme ou inversement.

Le scrutin est proportionnel, de liste, à deux tours avec prime majoritaire accordée à la liste arrivée en tête.

Au premier tour, la liste qui obtient la majorité absolue des suffrages exprimés reçoit un nombre de sièges égal à la moitié des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont ensuite répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne entre toutes les listes

Si aucune liste n'obtient la majorité absolue au 1^{er} tour, un second tour est organisé. Seules les listes ayant obtenu au premier tour au moins 10% des suf-



frages exprimés sont autorisées à se maintenir. La répartition des sièges se fait alors comme indiqué ci-dessus.

Pour les métropolitaines, en revanche, ça change.

Lors de l'élection de 2020, il y a 150 conseillers métropolitains à élire dans 14 circonscriptions. La circonscription M dont fait partie Cailloux-sur-Fontaines regroupe

25 communes des Monts d'Or et du Val de Saône. 14 conseillers métropolitains seront alors désignés.

Circonscription par circonscription, il s'agit d'une élection paritaire au scrutin proportionnel à 2 tours comme pour les Municipales.

Concernant l'inscription sur les listes électorales (obligatoire), des changements importants sont intervenus.

Notamment l'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines avant le 1^{er} tour de l'élection. Pour les élections de 2020, il sera donc possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 7 février 2020. Chaque citoyen peut vérifier à tout moment qu'il est bien inscrit sur les listes sur le site : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE ●

Bonnes pratiques

Le tri devient un jeu d'enfant

Depuis le 1^{er} janvier 2020, dans la Métropole de Lyon, tous les emballages et les papiers se trient.

Désormais, tous les emballages ménagers sans exception peuvent être déposés dans le bac jaune, les emballages en papier et carton, en métal, et nouveauté, les emballages plastiques comme les sacs plastiques, pots de yaourt, suremballages de pack de bouteilles, barquettes de beurre... L'objectif à la clé est de doubler le taux de recyclage des plastiques pour atteindre 100% d'ici 2025.

La Métropole de Lyon met en ligne un guide avec toutes les consignes et usages à respecter pour bien trier ses déchets. www.grandlyon.com/services/bien-trier-ses-dechets.html

Quelques astuces pour bien trier :

- Mettez les emballages en vrac et ne les lavez pas
- Videz bien le contenu des emballages et ne les lavez pas
- Pliez les cartons pour gagner de la place
- N'imbriguez pas les emballages les uns dans les autres



Déchets

Collecte des déchets verts à Fontaines-Saint-Martin

Du 21 mars au 6 juin, vous pouvez déposer vos déchets verts (tontes, tailles de haie, branchages, feuilles mortes) sur le site Soliman Pacha (esplanade Charles-de-Gaulle, route des Prolières) chaque samedi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30. L'accès est gratuit, réservé aux particuliers et limité aux véhicules légers et remorques.

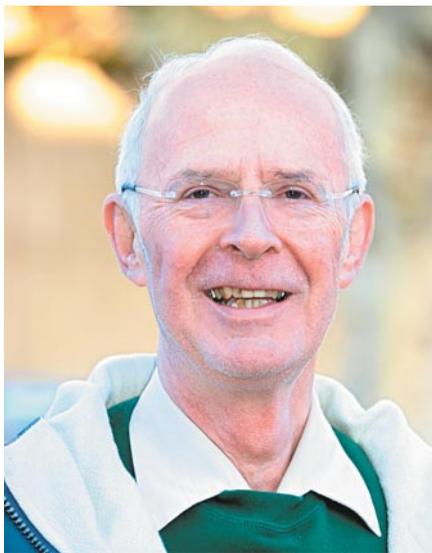
Fermeture de la déchetterie de Rillieux-la-Pape

La déchetterie de Rillieux-la-Pape va fermer pour travaux à partir du mois d'avril, pour une durée de 6 mois environ. ●

Rencontre

“Le but du jeu, c’est d’être heureux”

Claude Leroy est le dynamique et heureux président du Club des Cailloutains, parce qu’ “être heureux, c’est meilleur pour la santé” scande-t-il. Taquin, il met sa bonne humeur et ses idées à foison au service de nombreux projets.



Claude Leroy fait également partie de l’Interclub Val de Saône qui réunit une vingtaine d’associations de seniors, une manière d’échanger sur les bonnes pratiques et les expériences.

Comment avez-vous rejoint le Club des Cailloutains ?

Avec mon épouse Monique, nous sommes arrivés dans le village en 1999, alors que je devais terminer ma carrière d’ingénieur en génie chimique à Lyon.

Nous avons pratiqué la danse sportive en couple pendant 9 ans, et nous venions au club pour danser, faire de l’animation, rencontrer des gens. Pendant quelques années, nous avons participé en pointillés, avant que je ne prenne la présidence en 2018. Au départ, je voulais travailler dans l’ombre de quelqu’un mais pas facile de trouver des candidats ! J’ai été autrefois secrétaire d’un comité d’entreprise.

Comment avez-vous donné un nouvel élan à l’association ?

Ça avance et on me dit « *Tu avances trop vite !* » J’ai révisé les statuts qui n’avaient pas été modifiés depuis très longtemps (et qui intègrent des réalités très simples comme la durée des mandats et le remplacement des élus) ainsi que le règlement intérieur. Depuis septembre 2018, nous avons mis en place du yoga adapté, et des ateliers avec la CARSAT sur le sommeil, l’équilibre, la mémoire. En collaboration avec le comité des anciens de Fontaines-Saint-Martin, nous proposons quatre sorties par saison au théâtre Tête d’Or. C’est un joli succès qui nous permet de passer 2h à rire aux larmes !

Quels sont vos projets ?

Nous programmons un voyage au printemps en Europe, aux Pays-Bas. J’aimerais voir perdurer l’atelier équilibre, car la CARSAT ne l’assurait que pendant 12 semaines. Je suis donc en relation avec Céline Leroy, présidente de l’ACAPS. Un autre projet est d’animer un atelier maintien à domicile, conditionné avec l’aide de la Métropole. Pour ma part, je continuerai tant que je trouverai du plaisir à cela ! ●



Prochaine animation le 29 mars

Un loto est programmé le dimanche 29 mars à 14h à la salle de la Vallonnaire. Le club tient à rappeler que les événements organisés sont ouverts à tous, jeunes comme aînés. « *L’intergénérationnel apporte des échanges riches* », souligne Claude Leroy. ●

Travaux

Une clim’ pour l’Espace Rencontre

Le club se réunit chaque mardi après-midi pour jouer aux cartes (belote coïncée, tarots...) à l’Espace Rencontre, le mercredi pour le yoga adapté. La Commune a équipé la salle en automne dernier d’une climatisation réversible (pour un montant de 13400€), dont l’usage sera très apprécié, notamment aux beaux jours ! Le Club rassemble 76 membres cotisants, de 60 à plus de 90 ans. ●



Cadre de vie

Une place Jean Fusaro au cœur du village



Située devant la Mairie, la place du 8 mai 1945 devient la place Jean Fusaro, du nom du célèbre peintre de 94 ans qui habite la commune.

Les élus ont voté lors du conseil municipal d'octobre dernier et ont décidé à la majorité de dénommer la place que tout Cailloutain appelle "Place de la Mairie", place Jean Fusaro. La nouvelle plaque sera bientôt apposée. La Mairie avait d'abord envisagé de dénommer la propre rue de l'artiste, Jean Fusaro, mais c'était sans compter le coût supplémentaire et la gêne occasionnée pour les voisins. C'est en tout cas une manière de rendre hommage et de remercier le maître de l'Ecole lyonnaise, connu sur la scène internationale et notamment au Japon depuis plus de 40 ans, qui a exprimé son talent dans les figures, les paysages urbains ou marins. Né en 1925 à Marseille, Jean Fusaro a élu domicile à Cailloux-sur-Fontaines, avec son épouse Jackie, en 1981. Heureux Cailloutain, il a dessiné en 1985 l'affiche de l'exposition de l'association PAC (Patrimoine et Actualités de Cailloux-sur-Fontaines) dont il est membre d'honneur. En 2010, il a accepté avec générosité de redessiner le logo du village, pour exprimer les couleurs de la commune. A travers ce blason, il a su représenter le bonheur simple de vivre à Cailloux-sur-Fontaines, comme l'a rappelé Michel Rousseau, Monsieur le Maire. À noter, l'engagement des conseillers municipaux à dénommer l'avenue qui traversera la ZAC du Favret "avenue du 8 mai 1945". ●



Entrée du village

Un nouveau rond point du tilleul

Profitant des travaux d'enfouissement des lignes aériennes et face aux impératifs de sécurité, un carrefour giratoire a été aménagé à l'entrée du village fin 2019. Desservant l'Actipôle du Tilleul, le chemin de Four et la route du Tilleul, l'aménagement permet de sécuriser l'accès au village et la circulation des usagers. Un tilleul sera planté sur le rond-point au printemps. Les travaux, du ressort de la Métropole, ont été réalisés sur le budget alloué à la commune. ●



Aménagement chemin de Four

Suite aux résultats positifs de l'enquête publique, le chemin du Four (entre le chemin des Petites Côtes et la rue des Chaumes sur une longueur d'environ 600 mètres) sera élargi courant 2020 et une voie verte sera aménagée. Cet axe Est/Ouest situé au Nord du centre-ville permet de relier l'autoroute A 46 à l'Est, à Fontaines-sur-Saône, à l'Ouest. Son gabarit réduit à 4,50 mètres et son accessibilité peu favorable à des mouvements directs, rendent en effet aujourd'hui cette voirie peu adaptée par rapport à sa vocation inter-pôle. L'objectif est de délester le centre du village. ●

En bref

Skate-park

Selon l'expertise conduite durant l'année 2019, le skate-park réalisé en 2018 en intercommunalité avec Fontaines-Saint-Martin et Sathonay-Village pour un montant de 64 698 €, va être entièrement détruit et refait. Des malfaçons ont été constatées avec de nombreuses fissures sur la structure béton, sur les modules et la dalle. Les travaux seront entièrement pris en charge par l'entreprise ayant réalisé les travaux.

Court n°3 du tennis

Situé à côté du skate-park et à proximité du terrain synthétique de football, l'espace multisports a été repensé avec la rénovation du terrain de tennis de surface dure (court n°3) et du terrain de basket avec la possibilité de disposer d'un espace de jeux pour un court de tennis simple. La surface a été entièrement refaite, le grillage réparé, et un éclairage sera possible en soirée. Les tracés seront effectués dès que les conditions climatiques le permettront. ●



Restaurants scolaires

Plus de bio dans les assiettes

Chaque jour, 215 enfants cailloutains mangent à la cantine, ce qui correspond à 30 000 repas servis chaque année. Le marché de restauration scolaire été renouvelé au 1^{er} janvier 2020 pour trois ans et sept mois selon un cahier des charges plus exigeant que le précédent avec des produits frais, locaux et bio.

Suite à la consultation du marché à procédure adaptée concernant la fabrication, la fourniture et la livraison des repas de midi dans les deux restaurants scolaires municipaux de Cailloux-sur-Fontaines pour les élèves de l'école élémentaire et maternelle, et pour le personnel du restaurant scolaire, RPC, Société de restauration pour collectivités, située à Manziat dans l'Ain, a été retenue. La Municipalité a renforcé ses exigences. Les viandes (bœuf, veau, porc, volaille...) seront issues d'animaux nés, élevés et abattus en France, de préférence en Auvergne-Rhône-Alpes. La viande de bœuf sera 100 % muscle de type race à viande. Quant aux steaks hachés, ils seront surgelés, garantis pur bœuf 100 % muscle et auront une teneur en matière grasse de 15 % maximum, sans fibre végétale. Du pain bio sans graine sera servi tous les jours et un minimum de 70 % de produits frais a été exigé.

40 % de bio

RPC s'engage à fournir au-delà des 30 % de produits bio prévus au cahier des charges, en proposant 38 % de produits bio en plus du pain bio, soit 40 % de bio dans l'assiette des petits Cailloutains. Pendant toute la durée du marché, les prix seront fixes, 2,60€HT le repas



(2,74€ TTC) avec la possibilité de moduler la commande des composantes pour lutter contre le gaspillage alimentaire. Les repas seront composés ainsi : une entrée, un plat principal contenant viande, poisson ou œufs, un accompagnement 1/2 légume et 1/2 féculent au lieu d'un seul accompagnement jusqu'à présent, un produit laitier et un dessert. Dans le cadre de l'application de la loi EGALIM, un menu végétarien sera proposé une fois par semaine. Le coût total estimé du marché est de 280 000€HT sur toute la durée. ●

Nouvelle activité

Karine Pauchet

Naturopathe/sophrologue, Éducatrice de santé naturelle, conseillère en phyto et aromathérapie a ouvert son cabinet à l'Actipôle de la Fonderie. ●

470 route du Tilleul,
à Cailloux-sur-Fontaines
Tél. 06 58 37 77 20
karine.naturopathie@gmail.com

Local

“Mon Maraîcher” ouvre désormais le mercredi

La famille Digonnet propose des produits frais issus de ses terres et ne cesse d'innover, à travers la commande de paniers et la transformation du hangar en marché proposant fruits, légumes, viandes et fromages locaux. Depuis le 4 décembre dernier, il est possible d'acheter directement à l'exploitation également le mercredi de 16h à 19h30, en plus du samedi matin de 9h à 12h30. ●

111 chemin de Jambe de Loup
www.monmaraicher.fr

De la terre à l'assiette

Un nouveau magasin de fruits et légumes

Florian Barrel, agriculteur, a ouvert en décembre dernier un magasin de fruits et légumes “Au jardin cailloutain”, au cœur de l'Actipôle du Tilleul. Il propose des légumes frais issus de son exploitation, ainsi que des fruits et autres produits locaux. Pendant que le jeune homme de 24 ans est dans les cultures, sa compagne Gabriela assure l'accueil. ●



350 route du Tilleul / Page facebook “Au jardin Cailloutain”

Nouveau résident

Le Père Jean-Jacques Ragon est Cailloutain

Le prêtre habite la cure rénovée, située à côté de l'Église du village, depuis le 15 août dernier.

À 78 ans, Jean-Jacques Ragon, pourtant officiellement à la retraite depuis 3 ans, est toujours en activité sur le secteur paroissial de Saint-Étienneles-Ollières, dans le Beaujolais.



Saône, il y a 23 ans ».

Le 12 octobre dernier, le prêtre a fêté à l'Église de Cailloux-sur-Fontaines ses 50 ans de sacerdoce. Passionné par les voyages, Jean-Jacques Ragon a créé une association en 1990 et organise deux à trois séjours par an, accompagné de paroissiens. Le

Le Diocèse de Lyon lui a proposé de venir s'installer à Cailloux-sur-Fontaines, en accord avec la Municipalité qui souhaitait que la cure soit de nouveau habitée. « La maison a été entièrement rénovée, du sol au plafond. Je me sens bien ici, et commence à faire connaissance avec les habitants. Je connaissais le secteur, ayant été Curé à Neuville-sur-

prochain sera Israël en mars, puis l'Éthiopie en septembre. « C'est la vocation de mon travail de prêtre, ouvrir les gens à la culture, à l'histoire, à la source qui coule toujours et est ressourçante ». Généreux et toujours disposé à rendre service, Jean-Jacques Ragon aime par-dessus tout créer du lien. ●

#Une rose un espoir

Des motards solidaires contre le cancer

Samedi 25 avril, 120 motards vont s'élancer au départ de la mairie de Cailloux-sur-Fontaines à 9h15. Ils vont parcourir 23 communes du Rhône et distribuer des roses contre un don minimum de 2€ au profit de la Ligue contre le cancer. ●

Inscription jusqu'au 24 avril. www.uneroseunespoir69.com

Rendez-vous

De nouvelles activités à découvrir avec l'ACAPS

- Marche nordique le lundi 11 mai de 14h30 à 16h30. La séance comprend échauffement, marche, exercices de renforcement ou cardio, marche et étirement. La convivialité et le partage sont de rigueur !
- Bungy pump le mercredi 13 mai de 14h30 à 15h30. Moins fatigant que le running, plus tonique que la randonnée pédestre, le bungy pump est une variante ludique de la marche nordique et permet, grâce à des bâtons munis de résistance, de se muscler sans y penser.

Ouvert à tous (notamment le bungy pump pour les ados). Participation entre 5 et 9 euros, en fonction du nombre de participants. Si ces séances fonctionnent bien, l'ACAPS aimerait les proposer à l'année. Inscription par mail : acaps69270@yahoo.fr

Secrétariat - accueil

Bienvenue à Marianne Colliat

Marianne Colliat a pris ses fonctions à l'accueil de la Mairie de Cailloux-sur-Fontaines le 2 décembre 2019 sous la responsabilité de la Directrice générale des Services, Sophie Eymard. Avec ses collègues Sophie Gauthier et Béatrice Franco du service administratif, elle assure les différentes tâches administratives et d'accueil du public.

Après avoir longtemps travaillé à Caluire-et-Cuire (de l'état civil à la police municipale), Marianne Colliat est ravie de son nouveau poste :

« J'avais ce désir de m'épanouir dans une commune à taille humaine ». ●



Soirée artistique des 160 ans

Les musiciens et choristes préparent activement la Soirée artistique 2020, organisée avec la collaboration de la troupe de théâtre La Serena et du Club Danse de Cailloux, à l'occasion des 160 ans de la Société Musicale. Placée sous le thème de l'amour, cette Soirée artistique portera bien son nom car elle réunira à la fois théâtre, danse, musique, toujours avec une pointe d'humour et de poésie. ●

Samedi 15 février à 20h30 et dimanche 16 février à 14h30, à la salle de la Vallonnaire.

Réservations disponibles sur le site Helloasso (lien sur la page Facebook de la Société Musicale)

Tarifs : 14€ / moins de 12 ans : 7€.

Rétrospective

Michel Rousseau, 36 ans au service de Cailloux-sur-Fontaines

« **M**erci de m'avoir soutenu et de m'avoir supporté aussi longtemps ! Cinq mandats de Maire, c'est une expérience enrichissante tant sur la durée que sur les nombreuses rencontres amicales et diversifiées mais aussi des collaborations constructives. Les gens le savent : je suis quelqu'un d'entier, avec beaucoup de franc-parler, un goût certain pour la stratégie et une vision toujours tournée vers l'avenir. J'aime profondément les gens et ma commune : c'est ce sentiment qui m'a porté durant toutes ces années. Pour être Maire, il est indispensable d'avoir un esprit de conquête, de savoir prendre des risques, avec un intérêt évident : pouvoir formuler des projets, depuis la genèse jusqu'à l'aboutissement.

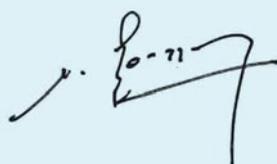
Le village de Cailloux-sur-Fontaines comptait 700 âmes quand je suis arrivé il y a bientôt 50 ans, aujourd'hui, nous allons franchir la barre des 2 900. Au fil des années, notre village a grandi et j'ai grandi avec lui. Alors pas facile me direz-vous de résumer près de 40 ans de projets ? Je suis fier en tout cas d'avoir pu faire émerger, avec mes équipes, la Zone Artisanale de la Fonderie, l'Actipôle du Tilleul, véritable poumon économique à l'entrée de notre village. Une réalisation qu'aujourd'hui tout le monde nous envie. Sur

J'aime profondément les gens et ma commune.

ce dernier mandat à la Métropole, j'ai eu la chance de faire partie de l'exécutif et de pouvoir voir se concrétiser le projet de la Zone d'Aménagement Concerté du Favret, initié il y a trois mandats, temps qui n'a pas été perdu puisqu'il a permis d'affiner la réflexion sur ce projet à enjeux pour le village. Comme je le répète souvent, un village qui ne s'agrandit pas, c'est un village qui meurt ! Il est essentiel de grandir harmonieusement. Parmi les réalisations les plus significatives, je retiendrai aussi le complexe sportif sur 6 hectares, la Bibliothèque, l'espace réservé au 3^e âge et la salle des fêtes de la Vallonnière, qui rythme la vie de Cailloux-sur-Fontaines à travers les nombreux rendez-vous qui y sont proposés par les associations tout au long de l'année. Mais il ne faut pas oublier les nombreux services qui ont été créés et développés, parfois en intercommunalité, dans le domaine la petite enfance et l'enfance.

Enfin, s'il est une qualité qui fait l'identité de notre commune rurale aux portes de la grande ville, c'est le bien vivre ensemble, qui se vérifie chaque jour. Ce bien vivre ensemble, ce lien entre habitants, agriculteurs, entrepreneurs, responsables d'associations, élus, j'émets le souhait de le voir perdurer.

Il est temps pour moi de passer le flambeau, sans pression ni regret, pour me consacrer pleinement à ma famille. Je remercie l'ensemble des élus et aussi tous les partenaires essentiels qui gravitent autour de la Mairie pour l'intérêt du plus grand nombre (équipe enseignante, centre de loisirs, Relais d'Assistants Maternels itinérant, crèches intercommunales, personnel communal...) qui m'ont accompagné tout au long de cette belle aventure. » ●




Bio

1973 :
Michel Rousseau s'installe dans le village avec son épouse, originaire de Fontaines-sur-Saône

1983 :
intègre le conseil municipal Adjoint aux finances

1991 :
Élu Maire et élu à la Métropole





Demandez le programme !

- **Les ateliers d'écriture :** un samedi matin par mois, de 9h45 à 12h. Les 15 février, 14 mars, 16 mai et 13 juin.
 - **Le comité de lecture pour adultes :** un mardi soir par mois, de 18h30 à 20h30. Les 18 février, 17 mars, 14 avril, 19 mai et 23 juin.
 - **Les Cailloutines, histoires de comptines pour les 0-3 ans,** le vendredi de 10h à 10h45. Les 14 février, 20 mars*, 10 avril*, 15 mai et 19 juin.
 - **Les moments contés, pour les 3-6 ans,** le mercredi de 17h à 18h, au 1^{er} étage du centre culturel, au-dessus de la Bibliothèque. Les 19 février, 15 avril* et 24 juin.
 - Du 18 mars au 18 avril, la Bibliothèque s'associe à la Bibliothèque Municipale de Lyon dans le cadre du **Printemps des petits lecteurs (0-6 ans)**, avec des animations et tables thématiques autour de l'alimentation (thème choisi cette année).
- Spectacle "Le potager de Filo"** le mercredi 8 avril à 17h à l'ancienne salle des fêtes.
Filo, jardinier poète, arrive avec sa "boîte à jardins". Quelques graines plantées, et la magie opère. Une fable pour éveiller les sens, découvrir les légumes, et prendre le temps de laisser grandir.
De 18 mois à 5 ans, durée de 30 à 35 minutes. Gratuit sur inscription obligatoire (50 places).

Le vendredi 17 avril, le centre de loisirs, l'école (classe de CP) et le Relais des Assistantes Maternelles s'associent au Printemps des petits lecteurs (0-6 ans), en proposant une journée thématique.

**dans le cadre du Printemps des petits lecteurs (0-6 ans).*

A noter, le nouveau numéro de téléphone de la Bibliothèque est le : 04 78 33 00 50

Agenda

FÉVRIER 2020

Dimanche 2

LOTO / APEC

Vendredi 7

EXPOSITION
CONFÉRENCE JEAN
GIRARD / PAC

Samedi 8

CONCOURS DE COINCHE /
Classes en 6

Dim. 9 à ven. 14

RÉPÉTITION DE LA
SOIRÉE ARTISTIQUE
avec la Serena et le Club de danse /
Société musicale

Samedi 15

CARNAVAL / APEC

Sam. 15 et dim. 16

CONCERT SPECTACLE
DES 160 ANS
avec la Serena et le Club de danse de
Cailloux / Société musicale

MARS 2020

Dimanche 8

BANQUET DES CHASSEURS
Société de chasse
VIDE DRESSING
Comité des fêtes

Dimanche 15 et 22

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Samedi 28

FÊTE DU COCHON / Racing

Dimanche 29

LOTO / Club des Cailloutains

AVRIL 2020

Samedi 4

AUDITIONS / Société Musicale
CHALLENGE MAURICE
POUZOL / 28 doublettes par
poules 3^e et 4^e division - Début 8h30 /
La boule joyeuse

**Du mardi 14
au dimanche 19**

FESTIVAL DU CIRQUE
MJC Fontaines-Saint-Martin

Samedi 18

ÉLIMINATOIRE
DOUBLETES SECTEUR
VALLÉE DE LA SAÔNE
3^e et 4^e division - Début à 8h /
La boule joyeuse

MAI 2020

Vendredi 8

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Sam. 9 et dim. 10

SPECTACLE DE
MARIONNETTES / APEC

Sam. 16 et dim. 17

DÉFILÉ ET BANQUET
Classes en 0

Dimanche 31

OLYMPIADES
APEC et ACAPS

JUIN 2020

Lundi 1^{er} au samedi 6

SEMAINE DU
DÉVELOPPEMENT
DURABLE / Mairie

Mercredi 10 et jeudi 11

RÉPÉTITIONS DU GALA
DE DANSE / Club de danse

Ven. 12 et sam. 13

GALA / Club de danse

Sam. 20 et dim. 21

FÊTE DE LA MUSIQUE ET
SPECTACLE DES 160 ANS /
Société Musicale

Vendredi 26

FÊTE DE L'ÉCOLE / APEC

Samedi 27

REPRÉSENTATION
Théâtre de Merken

Lundi 29

GALA / ACAPS



Mairie de Cailloux-sur-Fontaines
1 place du 8 Mai 1945 • 69270 Cailloux-sur-Fontaines
Tél. 04 78 22 01 08
www.mairie-caillouxfontaines.fr

Horaires d'ouverture
Lundi de 14h à 17h
Mardi de 14h à 18h
Mercredi de 9h à 12h

Jeudi de 10h à 12h et de 14h à 17h
Vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h
Samedi de 9h à 12h

Réalisation : Micro 5 (rédaction, Marion Gauge-Rousselot - photographies, François Boisjoly). Imprimé sur papier composé uniquement de fibres provenant de forêts gérées à long terme. ISO 14001/EMAS

